

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-7017 rév. 4**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**LABOCEA**

N° SIREN : 130002082

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / Qualité de l'Air - QUALITE DE L'EAU***ENVIRONMENT / AIR QUALITY - WATER QUALITY***AGROALIMENTAIRE / ALIMENTS POUR ANIMAUX - CORPS GRAS - DIVERS ALIMENTS -****QUALITE AGRONOMIQUE DES SOLS***FOOD AND FOOD PRODUCTS / ANIMAL FEEDING - FATS AND OIL - FOODSTUFFS - AGRONOMIC QUALITY OF SOILS*réalisées par / *performed by :***LABOCEA Site de Combourg****La Magdelaine****35270 COMBOURG**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Valid from* : **18/02/2026**  
Date de fin de validité / *Valid until* : **30/04/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,  
*Pole manager - Biology-Agri-food,*

DocuSigned by:  
*Safaa KOBBI ABIL*  
81E5B0ECBF63444...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-7017 Rév 3.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-7017 Rév 3.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--

## ANNEXE TECHNIQUE

### à l'attestation N° 1-7017 rév. 4

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**LABOCEA Site de Combourg**  
**La Magdelaine**  
**35270 COMBOURG**

Dans son unité :

- **PRELEVEMENTS - AGROALIMENTAIRE - ENVIRONNEMENT**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

#### Portée flexible FLEX2

#### Portée générale

<b>#Agroalimentaire / Divers aliments / Analyses physico-chimiques</b>			
<i>(Analyse de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (substances interdites à action hormonale ou thyrostatique, <math>\beta</math>-agonistes) – LAB GTA 30)</i>			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
1	Denrées alimentaires Matrices biologiques d'origine animale	Résidus de substances interdites de type promoteurs de croissance	<b>Préparation :</b> Dérivation chimique Hydrolyse acide et/ou enzymatique Extraction liquide/liquide et/ou solide/liquide Purification sur support solide (SPE) <b>Analyse :</b> LC-MS/MS

*Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.*

**La liste détaillée des prestations réalisées par l'organisme est disponible sur le site internet [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) ou directement auprès de l'organisme.**

## Portée flexible FLEX2

### Portée générale

<b>#Agroalimentaire / Divers aliments / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyse de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (Médicaments vétérinaires et colorants à usage pharmacologique) – LAB GTA 30)</i>			
<b>Référence portée générale</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>
2	Produits issus d'animaux et issus de la pêche Alimentation animale	Résidus de médicaments vétérinaires	<b>Préparation :</b> Dérivation chimique Hydrolyse Extraction liquide/liquide et/ou solide/liquide Purification sur support solide (SPE) <b>Analyse :</b> HPLC-FLUO HPLC-UV LC-MS/MS

Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

La liste détaillée des prestations réalisées par l'organisme est disponible sur le site internet [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) ou directement auprès de l'organisme.

## Portée flexible FLEX1

<b>#Agroalimentaire / Divers aliments / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Dosage des mycotoxines et des phycotoxines dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux - LAB GTA 21)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
<b>Coquillages :</b> Chair totale des coquillages	Détermination de l'acide domoïque : <i>Phycotoxines amnésiantes (ASP)</i>	<b>Extraction :</b> Par solvant <b>Analyse :</b> HPLC-UV	ANSES/LSAliments/ LSA-INS-0140
<b>Coquillages :</b> Chair totale des Coquillages	Détermination des toxines lipophiles réglementées : Groupe AO et analogues DTX : AO, DTX1, DTX2 Groupe AZA : AZA1, AZA2, AZA3 Groupe YTX : YTX, 45 OH YTX, homo YTX, 45 OH homo YTX	<b>Extraction :</b> Par méthanol  <b>Purification (option) :</b> Liquide / Solide SPE  <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	ANSES/LSAliments/ LSA-INS-0147
Chair totale des coquillages	Détermination de la teneur en toxines du groupe de la saxitoxine	<b>Extraction :</b> Acide <b>Purification :</b> SPE <b>Analyse :</b> HPLC-Fluo avec dérivation pré-colonne	NF EN 14526

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## **Portée flexible FLEX1**

<b>Agroalimentaire / Qualité agronomique des sols / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses des terres)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Terres	Pré-traitement des échantillons pour analyses physico-chimiques*	Séchage, tamisage et broyage	NF ISO 11464
Terres	Détermination de la teneur pondérale en matière sèche et en eau	Gravimétrie	NF ISO 11465
Terres	Détermination du pH - eau, pH - KCl	Electrochimie	NF EN ISO 10390
Terres	Détermination de la teneur en carbonates	Volumétrie	NF EN ISO 10693
Terres	Détermination de la distribution granulométrique des particules du sol	Tamisage, Sédimentation et Prélèvement à la pipette	NF X 31-107
Terres	Détermination de la teneur en carbone total	Combustion sèche	NF ISO 10694
Terres	Détermination de la teneur en azote total	Combustion sèche	NF ISO 13878
Terres	Capacité d'échange cationique (CEC)	Méthode à l'acétate d'ammonium	NF X 31-130
Terres	Détermination de la teneur en phosphore soluble (méthode Dyer)	Extraction partielle à l'acide citrique monohydraté et spectrométrie visible	NF X31-160
Terres	Détermination de la teneur en phosphore soluble (Méthode Joret-Hébert)	Extraction partielle par l'oxalate d'ammonium et spectrométrie visible	NF X31-161
Terres	Détermination de la teneur en phosphore soluble dans l'hydrogénocarbonate de sodium (méthode Olsen)	Extraction à l'hydrogénocarbonate de sodium et spectrométrie visible	NF ISO 11263
Sols bruts	Détermination de la teneur en nitrates, nitrites et ammonium	Extraction par une solution de chlorure de potassium Dosage : méthode automatisée avec analyse du flux segmenté	NF ISO 14256-2

\* Le pré-traitement de l'échantillon est obligatoirement suivi d'une étape d'analyse au sein du laboratoire.

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

## **Portée FIXE**

<b>Agroalimentaire / Qualité agronomique des sols / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses des terres)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Terres	Détermination de la teneur en carbone organique	Oxydation sulfochromique et spectrométrie visible	Méthode interne CSOL-MO-0091

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

## ***Des intervenants délocalisés sont rattachés au site de Combourg***

### **Portée flexible FLEX1**

<b>#Environnement / Qualité de l'eau / Echantillonnage – Prélèvement</b> <i>(Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques - LAB GTA 29)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques <u>Echantillonnage</u> - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-520
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières et canaux)	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-523-1
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses - physico-chimiques - microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-523-2
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe)  Echantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'échantillon représentatif des profils de vitesse et des variations de débit de l'écoulement) dans les canaux découverts	FDT 90-523-2

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

## Portée flexible FLEX1

<b>#Environnement / Qualité de l'eau / Echantillonnage – Prélèvement</b> <i>(Essais physico-chimiques des eaux sur site - LAB GTA 29)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Conductivité (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires	pH (mesure instantanée)	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Oxygène dissous (mesure instantanée)	Méthode par Luminescence (LDO)	NF ISO 17289
Eaux douces	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée FIXE

<b>#Environnement / Qualité de l'eau / Echantillonnage – Prélèvement</b> <i>(Essais physico-chimiques des eaux sur site - LAB GTA 29)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces	Température (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	Méthode interne METR-IN-0065

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée FIXE / Portée flexible FLEX1

### **Des préleveurs sont délocalisés**

<b>#Environnement / Qualité de l'air / Echantillonnage – Prélèvement</b> <i>(Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public - LAB REF 30)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Air intérieur : Établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer la conformité ou la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Définition de l'objectif de mesurage selon étape-clé du bâtiment Choix des emplacements et des périodes de mesures Détermination du nombre de mesures Calcul des concentrations mesurées et / ou détermination de l'indice de confinement Evaluation de la conformité ou de la non conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public*
Air intérieur Établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Benzène	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption ( <i>nature du tube : carbograph 4</i> )	NF EN ISO 16017-2

**#Environnement / Qualité de l'air / Echantillonnage – Prélèvement***(Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public - LAB REF 30)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Air intérieur Établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Formaldéhyde	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption ( <i>nature du tube : florisil imprégné de 2,4-DNPH</i> )	NF ISO 16000-4
Air intérieur Établissements recevant du public concernés par la surveillance de la qualité de l'air intérieur	Dioxyde de carbone	Mesure par spectrométrie d'absorption infrarouge non dispersif (NDIR)	Décret n° 2022-1690 du 27 décembre 2022 modifiant le décret n°2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectuées au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public*

\***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

**Portée flexible FLEX1** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**Portée FIXE****Agroalimentaire/ Corps gras / Analyses physico-chimiques***(Analyses physico-chimiques en vue de la détermination de la composition, des critères de qualité et technologiques, et de l'étiquetage nutritionnel dans l'alimentation humaine et animale – LAB GTA 25/82)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Corps gras Produits carnés Saumon fumé Linette (mélange de farine de blé et de lin) Biscuit Œuf	Extraction de la matière grasse en vue de sa caractérisation	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant	Méthode interne CALI-MO-0113

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée flexible FLEX1

<b>Agroalimentaire/ Corps gras / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses physico-chimiques en vue de la détermination de la composition, des critères de qualité et technologiques, et de l'étiquetage nutritionnel dans l'alimentation humaine et animale – LAB GTA 25/82)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Corps gras d'origine animale et végétale (Hors matière grasse laitière)	Détermination de la teneur en Esters méthyliques d'acides gras Dosage qualitatif (% relatif)	<b>Préparation :</b> Transméthylation	NF EN ISO 12966-2
		<b>Analyse :</b> GC-FID	NF EN ISO 12966-4

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée flexible FLEX3

### Portée générale

<b>Agroalimentaire/ Divers Aliments, Aliments pour animaux / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses physico-chimiques en vue de la détermination de la composition, des critères de qualité et technologiques, et de l'étiquetage nutritionnel dans l'alimentation humaine et animale – LAB GTA 25/60-81)</i>			
<b>Référence portée générale</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>
<b>3</b>	Alimentation humaine Alimentation animale	Détermination de la teneur en vitamines	<b>Préparation / Analyse :</b> Saponification Extraction solide / liquide HPLC-UV HPLC-FLUO HPLC-MS/MS

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode non reconnue dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des prestations réalisées par l'organisme est disponible sur le site internet [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) ou directement auprès de l'organisme.

# Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Date de prise d'effet : **18/02/2026**    Date de fin de validité : **30/04/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-7017 Rév. 3.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21    Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)